

## COMMUNIQUE

### Lancement de l'appel à projets « Addictions » 2025 dédié à la prévention et la lutte contre les addictions aux substances psychoactives et aux écrans

Tabac, alcool, drogues, jeux d'argents et de hasard, écrans... Les conduites addictives liées à des produits et à des comportements touchent l'ensemble de la société réunionnaise et en particulier les populations les plus vulnérables, notamment les plus jeunes. À La Réunion comme sur l'ensemble du territoire national, les impacts négatifs des addictions sur le plan sanitaire, social, judiciaire sont majeurs et constituent une priorité de santé publique pour l'ensemble des acteurs institutionnels.

À cet effet, dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence régionale de santé (ARS), la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), la Région, le Département, la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS) et la Délégation régionale académique à la jeunesse, l'éducation et aux sports (DRAJES) de La Réunion, un **appel à projets régional « Addictions » est lancé pour 2025** dédié au financement d'actions de prévention et/ou de lutte contre les addictions aux substances psychoactives et/ou aux écrans.

Cette année encore, ce sont plus **d'un million d'euros** qui sont collectivement investis dans des actions de prévention afin de limiter les conduites addictives chez les jeunes et faire diminuer la prévalence des addictions à La Réunion.

Cet **appel à projets est ouvert du 3 février au 31 mars 2025 inclus** auprès de l'ensemble des porteurs de projets potentiels du territoire (associations, centres de santé, collectivités locales, acteurs de la prévention...) autour de 4 axes dédiés :

- **Protéger les jeunes** et éviter ou retarder l'entrée dans la consommation de substances psychoactives ou dans les cyber-addictions, en déployant des actions de prévention à destination des jeunes, de leurs familles et des professionnels en contact
- **Aider les consommateurs de substances psychoactives** à s'arrêter et/ou réduire les risques et les dommages liés aux consommations en ciblant prioritairement les publics les plus défavorisés
- **Sensibiliser et promouvoir le respect des « interdits protecteurs »** en matière de vente et de publicité sur l'alcool et le tabac
- **Accompagner les communes** à une politique locale de prévention et de lutte contre les addictions

Pour cette année 2025, il sera nécessaire d'utiliser l'application "MA DEMARCHE SIMPLIFIEE" pour déposer les projets par voie numérique. Afin de présenter plus en détail le contenu du cahier des charges de cet appel à projets ainsi que l'application « Ma Démarche Simplifiée », une **réunion d'information à destination des acteurs de prévention et des porteurs de projets est organisée :**

**Vendredi 31 janvier 2025 à partir de 10h sur le site du Campus Professionnel Océan Indien  
à Saint-Pierre (49 Rue Du Pere Lafosse, Saint-Pierre 97410, La Réunion)**

Pour toute inscription à cette réunion d'information, merci d'envoyer un message sur l'adresse suivante : [christiane.cavalieri@cr-reunion.fr](mailto:christiane.cavalieri@cr-reunion.fr)

Lien vers « Démarches simplifiées » pour déposer un dossier de subvention :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/test-appel-a-projets-addictions-2025-mildeca>